



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2021

PRESENTS : Eric SORDET, Maire

Alain EYMANN, Elisabeth FLAJOLLET Adjoints,
Joël PATRIARCHE, Jocelyn MARCHETTO, Marie-Christine
CAIRE, BOUTEILLER Martine, LAPALUS Patrick, Antonio
MARTIN, François POLETTE

Canton de **Absente excusée** : Nathalie DUBUET a donné pouvoir à Elisabeth
Ladoix Serrigny FLAJOLLET

Secrétaire de Séance : Antonio MARTINS

1°) Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur le Maire a rappelé les points évoqués lors du Conseil Municipal du 14 janvier 2020 :

- A la suite du courrier de M. & Mme JACOB relatif à une problématique d'élagage des arbres le long de la RD 18, transmis à Madame CHAPUIS, Chef de service à l'Agence territoriale Côte-d'Or Beaune puis envoyé en lettre recommandée à la Direction Départementale des Territoires (DDT) à DIJON, la DDT l'élagage des arbres a été programmé en 2021 par la DDT. L'abattage des deux arbres pourrait également être envisagé, afin d'améliorer la visibilité à la sortie de leur propriété. »
- Quant au projet d'aménagement concernant la sécurité afin de faire ralentir les véhicules durant la traversée du village sur la RD18, Monsieur Le Maire a contacté Madame CHAPUIS pour organiser un rendez-vous.
- Prévoir un rendez-vous avec Monsieur FEVRE / Communauté d'agglomération pour la possible réfection du bâtiment annexe de la salle de classe.
- Remplacement éventuel du coq de l'église : 1500€ de location de nacelle + achat d'un nouveau coq estimé entre 500€ et 800€. Monsieur MARCHETTO doit contacter l'entreprise MEURSAULT LOCATION à ce sujet.
- Isolation du grenier : un devis a été reçu : 5 279.12€ TTC
- Climatiseur pour la salle de mairie et le bureau : des devis ont été reçus :
 - BOUHET Romain : Marque DAIKIN : 5 262.55€ TTC
 - Marque ALTANTIC : 4 419.13€ TTC
 - DELTA FROID : 6 948€ TTC
- Acoustique de l'ancienne salle de classe : devis de 5 956,80€ TTC
- 3 blasons sont commandés. Les fixations seront à prévoir
- Aménagement voie douce : courrier transmis à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud.
- Mise aux normes de sécurité du bâtiment de la mairie

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal a été adopté.

2°) Déploiement de la fibre optique

Monsieur Le Maire a pris contact avec ENEDIS. Il indique qu'Orange dispose d'un site mis à disposition par ENEDIS pour faire des demandes afin de vérifier les possibilités d'utiliser les poteaux existants.

-Rendez-vous fixé mardi 2 février à 8 h 30.

3°) Rencontre avec les nouveaux habitants

Nathalie DUBUET a rencontré Monsieur JACOB pour lui remettre le bulletin municipal ainsi que la lettre de la DDT.

4°) Achat terrain REROLLE

Le prix d'achat de la parcelle ZA 329 d'une superficie de 48 ca est fixé à 350€ net vendeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cet achat et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer l'acte devant Maître CHEVILLON.

5°) Projet Communauté d'agglomération nouvelle organisation structurante accueil périscolaire

Une réunion s'est déroulée le 16 décembre 2020 pour échanger sur le projet d'une nouvelle organisation structurante des accueils périscolaires qui serait financé par la Communauté d'Agglomération sur le territoire des RPI dont les périmètres restent à préciser. Sur le principe, il s'agirait de regrouper les services actuels des RPI de - Montagny-Merceuil et Corcelles-Tailly-Ebaty. S'agissant du premier, un accueil périscolaire et de loisirs communautaire est implanté sur la commune de Montagny depuis 2010, lequel n'aurait à priori aucune possibilité d'extension et ne peut donc accueillir les 64 enfants fréquentant le périscolaire de Merceuil sur le temps méridien. Le site de Montagny lès Beaune resterait en fonction dans les conditions actuelles avec une cinquantaines d'enfants. En conséquence, un projet de regroupement entre Merceuil (dont la structure en préfabriqué est en fin de vie) et les communes du second RPI est à l'étude. Les effectifs accueillis actuellement dans les structures communales Merceuil (64), Corcelles (30) et Ebaty (28) s'élèvent à un total moyen de 122 enfants durant - le temps méridien. Les élus concernés sont chargés de se concerter afin d'identifier des réserves foncières situées idéalement au centre des circuits scolaires, et sur l'axe le plus fréquenté domicile-travail.

6°) Travaux annexe bâtiment de la Mairie

Monsieur Le Directeur du RPI a eu un retour de la commission « carte scolaire » qui s'est déroulé le 29 janvier 2021 à l'académie de Dijon.

- Notre situation sera revue en juin.

Monsieur Le Maire a demandé qu'une vérification du bâtiment scolaire soit effectuée pour le projet de réouverture d'une classe.

Si les travaux de réfection du bâtiment annexe ne sont pas réalisés et dans le cas de la réouverture éventuelle d'une classe, il sera nécessaire d'établir

7°) Parole aux responsables des commissions

- Les anciens vasques ont été installés
- Achat de 4 ou 6 bacs à accrocher au pont « Rue de la Boutière »
- Achat d'un pulvérisateur pour le cantonnier
- Entretien tondeuse, changement des lames de coupe
- Electricien s'est déplacé pour l'éclairage du parking situé à côté de la mairie.
- Installation rue du Champ Guillaume du miroir vendredi 5 février
- Panneau lumineux priorité à droite RD18 : achat du sabot pour réparation.
- Un dossier de subvention du Département a été reçu à la Mairie, le conseil municipal a décidé de le remettre à l'association ATL afin qu'elle en bénéficie.

8°) Questions Diverses

- Samedi 30 janvier, après 18h00, au-delà du couvre-feu, des enfants ont effectué du porte-à-porte pour vendre des dessins destinés à financer un voyage scolaire.
- Concernant les vasques de fleurs, les conseillers seront responsables de l'entretien de leur rue respective.
- Monsieur Le Maire a contacté l'entreprise PRESTA CONSEIL VITI VINI, Monsieur Vincent FOURNIER a confirmé l'embauche d'un mécanicien pour sa propre activité et, également pour des réparations sollicitées par des entreprises extérieures.
- Le conseil municipal demande que Monsieur Vincent FOURNIER transmette un planning pour son projet de construction
- Devant la maison de Monsieur MARTIN PETIT située rue de la Boutière, les décorations de Noël sont toujours sur l'arbre
- Ligne blanche effacée sur la RD 18
- Rue de la Boutière : la maison de Madame PELLETIER n'a pas de boîte aux lettres, ni de containers à poubelles.
- Dénomination des Rues du Potager du château. Les rues ne sont pas la propriété de la Commune.
- Plusieurs personnes se sont plaintes de la vitesse excessive dans le village
- Article pour le don du sang a été oublié dans le bulletin municipal.

Prochain Conseil Municipal le 25 février 2021 à 18 h 30